

Soutenir les proches aidant-e-s et les personnes en perte d'autonomie

Afin d'apporter une aide concrète et facilement accessible aux proches aidant-e-s et aux personnes en perte d'autonomie, Présence Croix-Rouge propose des démarches administratives réduites, des horaires flexibles et des tarifs abordables.



■ Présence Croix-Rouge

Créé en mars 2021, le service Présence Croix-Rouge est financé par des dons privés et la Fondation humanitaire de la Croix-Rouge suisse. Ce service propose des interventions rapides, sécurisantes et interactives, à domicile, aux adultes en perte d'autonomie. **95 % des bénéficiaires ont plus de 60 ans.** Les tarifs permettent à toutes personnes vulnérables, même en difficulté financière, de bénéficier des prestations.

Les interventions se déroulent à court ou moyen terme en fonction des besoins et sont assurées par des auxiliaires de vie formé-e-s et encadré-e-s. Deux missions sont proposées : la première consiste à prendre le relais d'un-e proche aidant-e auprès de la personne aidée. Cette aide permet d'apporter un peu de répit et prévient l'épuisement des proches aidants. La deuxième consiste à répondre aux demandes d'adultes en perte d'autonomie, de tout âge, par exemple à la suite d'une chute, d'un état de santé qui se péjore ou d'une hospitalisation.

En 2023, environ la moitié des interventions ont été réalisées pour soulager des proches aidant-e-s, et l'autre moitié auprès de bénéficiaires isolés.

En 2023, 137 (111 en 2022) proches aidant-e-s ou personnes seules ont fait appel au service, dont 77 nouvelles personnes. 6 258 heures (6 624 sur 10 mois en 2022) ont été réalisées par les auxiliaires de vie lors de 1 607 interventions.

Dès le mois d'août, dans le but d'intervenir seulement pour des dépannages sur de courtes périodes, les interventions ont été restreintes dans le temps, ce qui explique la baisse d'heures en 2023 par rapport à 2022, malgré l'augmentation du nombre de bénéficiaires. Les auxiliaires de vie Croix-Rouge ont suivi la formation Auxiliaire de santé Croix-Rouge et sont employé-e-s et encadré-e-s par la Croix-Rouge genevoise. Aucun soin n'est effectué par les auxiliaires de vie : leurs prestations sont complémentaires aux autres offres du réseau du canton de Genève, en collaboration active avec les divers intervenants.

« J'ai fait appel à Présence Croix-Rouge pour m'assurer de la présence d'une de vos auxiliaires auprès de mon père, lors de courtes absences de ma part. Elle était à l'écoute, fiable et pleine de bienveillance. »

Témoignage de la fille d'un bénéficiaire



Une bénéficiaire reçoit les visites de Présence Croix-Rouge : son mari, proche aidant de 89 ans, peut ainsi avoir un peu de répit et se rendre à ses rendez-vous médicaux grâce aux interventions à domicile des auxiliaires de vie formé-e-s et encadré-e-s.



→ À visionner...

Dans le cadre de la journée Proches Aidants, un reportage sur le service a été tourné par Léman Bleu. Un couple de bénéficiaires a accepté d'apporter un touchant témoignage.

Pour visionner le reportage : <https://vimeo.com/872795802>